

Commission du blé. Étant donné que les préposés aux silos devront normalement aider les céréaliculteurs à réunir les renseignements voulus pour le programme Lift et que cette surcharge leur est imposée à un moment où leur tâche est déjà très lourde, le ministre peut-il nous dire s'ils toucheront une rémunération raisonnable en retour de ce surcroît de travail?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, on a discuté de la production de ces formules avec différentes sociétés d'ensilage, et elles ont accepté d'emblée de l'intégrer aux services qu'elles rendent à leurs clients.

M. Burton: A-t-on examiné la question avec les employés des différentes sociétés d'ensilage? A-t-on reçu des mémoires de ces employés ou de leurs associations? Si oui, quelle a été la réponse du ministre ou de la Commission du blé à ces instances?

L'hon. M. Lang: Je ne suis au courant d'aucune instance, monsieur l'Orateur. Je devrai vérifier auprès de la Commission du blé et de mon bureau, au cas où de telles instances ne me seraient pas encore parvenues. Bien entendu, c'est avec les représentants des compagnies que nous avons eu des entretiens.

ENTRETIENS AVEC LE PREMIER MINISTRE
THATCHER RELATIVEMENT AU TROC
DE BLÉ

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.

Depuis que le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré que l'honorable ministre était naïf en ce qui a trait à la situation qui a présentement cours en Saskatchewan, ce dernier peut-il nous dire s'il a eu des entretiens avec le premier ministre Thatcher, relativement au troc du blé contre d'autres marchandises provenant de l'étranger, et s'il a modifié son attitude à l'égard de ce problème?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Il y a eu de nombreux échanges de vues entre moi-même, plusieurs de mes collègues et le gouvernement de la Saskatchewan, mais nous n'avons pas modifié notre position concernant les dangers que pourraient entraîner certaines transactions proposées par la Saskatchewan.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—DE-
MANDE DE REMBOURSEMENT DES AVANCES
EN ESPÈCES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Je voudrais poser au ministre d'État chargé de la [M. Burton.]

Commission canadienne du blé une question qui fait suite à celle que je lui a posée hier, comme il a maintenant eu l'occasion de se renseigner au sujet de l'initiative récente de la Commission canadienne du blé qui a adressé des lettres aux cultivateurs au sujet de comptes en souffrance. Le ministre dira-t-il à la Chambre si la Commission du blé a l'intention de prélever des intérêts sur les comptes exigibles lorsque les cultivateurs sont incapables de livrer du blé pour rembourser les avances en espèces?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): La Commission du blé n'a pas l'intention de réclamer des intérêts pour défaut de paiement à ceux qui ont livré des céréales quand l'occasion s'est présentée. La Commission a publié le 4 juin un communiqué exposant la situation.

M. Gleave: Pourrions-nous obtenir un exemplaire du document ou le texte de la décision prise par la Commission canadienne du blé? D'autre part, la Commission écrit-elle maintenant des lettres aux cultivateurs dont elle exige le paiement des avances et des intérêts, pour leur signaler que tant qu'ils auront du blé en main ils n'auront pas à se conformer à la demande?

L'hon. M. Lang: Il semble bien que l'affaire ait suscité de la confusion dans l'esprit de certains producteurs. Je vérifierai le communiqué pour voir si la Commission a convenablement mis les choses au point. Forcément, la Commission du blé ne voulait signaler aux producteurs que le montant en souffrance pour la campagne agricole de 1968-1969 et elle vient d'affirmer que tant que les producteurs effectueront des livraisons, on ne parlera pas de défaut de paiement.

LE CONTINGENT DE QUATRE BOISSEAUX À
TOUS LES SILOS AU 31 JUILLET

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Le ministre garantit-il encore le contingent de quatre boisseaux, au 31 juillet, à tous les endroits pourvus d'élevateurs régionaux?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Nous avons dit maintes fois que le contingent de quatre boisseaux serait accordé à tous les producteurs pour la campagne agricole.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

MOYEN-ORIENT—L'OFFRE DU CANADA POUR
LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il nous rensei-